

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements. Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

La circulaire de M. de Persigny aux préfets de l'empire... c'est-à-dire de M. de Fourtou aux préfets de l'Ordre moral nous semble digne de plusieurs qualifications.

Malheureusement, la presse républicaine est fort empêchée du côté des adjectifs. Il est loisible aux journaux du bon monde, aux journaux bien élevés, comme le *Pays* du braillard Cassagnac ou le *Figaro* de l'entremetteur Villemessant d'expectorer les plus basses injures contre les hommes d'Etat républicains. Ils peuvent appeler impunément Jules Simon un « ivrogne », M. Martel un « sauteur » et M. Thiers un « vieux saltimbanque ».

Pour nous c'est différent. Les ministres de la politique de combat sont entourés d'une auréole inattaquable. S'ils commettent des... inexactitudes, à peine pouvons nous dire... qu'ils se trompent ; s'ils se livrent à des excès et à des abus de pouvoir, à peine pouvons nous dire qu'ils sont... énergiques ; s'ils se laissent aller enfin à certaines fantaisies administratives d'une bizarrerie étrange, ce n'est pas sans hésitation que nous nous permettons d'imprimer qu'ils ne sont pas sérieux.

Cette qualification de « pas sérieux » est même la seule qu'il nous semble possible d'appliquer pour le moment à la longue circulaire de M. de Fourtou, qui rappelle si bien les plus beaux jours de l'Empire, que nous avons failli nous tromper de date.

M. Bardy était-il d'humeur gaie en l'écrivant, c'est probable, car il a dû bien rire dans sa barbe de certaines assertions un peu... comment dirions-nous... hasardées.

Examinons de près, voulez-vous ?

« M. le Président de la République, déclare « S. Excellence, a fait appel aux conservateurs de tous les partis, il a été entendu de tous. »

Ceci n'est pas sérieux. M. le président de la République n'a fait appel qu'aux conservateurs de la monarchie et de l'empire, et il a laissé en dehors tous les conservateurs du parti Républicain qui en valent peut être bien d'autres.

Nous ne discutons pas que le président de la République n'ait été entendu du conservateur Paul de Cassagnac, l'homme au bataillon, ou du conservateur Louis Veuillot, ou encore du conservateur St-Genest, mais le conservateur Thiers, mais le conservateur Léon Renault, mais le conservateur Bérenger ont fait la sourde oreille, ils ne figurent pas dans la cohorte des « conservateurs de tous les partis » et cependant on conviendra que ces messieurs, sans compter beaucoup d'autres, sont des conservateurs dont l'autorité peut se mettre en balance avec celle du conservateur Jules Amigues ou du conservateur Clément Duvernois, si connu par ses chaussons de lisière.

Continuons :

« Une majorité parlementaire dominée « chaque jour davantage par les éléments « les plus avancés du parti radical entraînent la France à sa désorganisation politique et sociale. »

dont la moins titrée descendait certainement de l'homme pré-historique de Solutré.

Ajoutons que plusieurs grands personnages spécialement invités pour la circonstance avaient cru devoir se faire excuser ;

Ainsi le comte de Chambord retenu par un rhumatisme gouteux ;

Le jeune homme de Chislehurst attaché au rivage anglais par sa grandeur et par un décret de déchéance ;

Le comte de Paris, trop occupé par ses hautes fonctions de colonel de l'armée territoriale...

Enfin le prétendant don Carlos en villégiature forcée, pour le moment.

Malgré ces absences regrettables, le public des tribunes était assez nombreux et assez bien composé pour donner à la Revue de l'Ordre moral, un éclat tout particulier.

Les Troupes.

Les troupes rangées en ordre de bataille présentaient dans leur ensemble un spectacle véritablement imposant.

Les soldats revêtus de leurs uniformes, consciencieusement brossés et astiqués, les chefs en grande tenue, les oriflammes flottant au vent, les armes brillantes... Le coup d'œil était féerique et beaucoup de spectateurs avaient peine à contenir leur enthousiasme.

Numa Baragnon notamment, se tenait à quatre pour ne pas éclater, et ses voisins l'entendirent répéter plusieurs fois sa phrase célèbre : « Il faut que la France marche ! »

Voici du reste la nomenclature sommaire des principaux corps de troupes avec les noms de leurs commandants et de leurs chefs.

Corps des Préfets.

Une division d'élite placée sous le commandement direct et immédiat du général Bardy de Fourtou, déjà célèbre par de nombreuses victoires.

Ce n'est pas sérieux. La majorité parlementaire était si peu dominée par les éléments avancés du parti radical, que M. de Fourtou serait dans l'impossibilité de citer une seule proposition de Naquet ou d'Ordinaire qui ait été adoptée par la majorité parlementaire. M. de Broglie lui-même a reconnu que le nombre des députés radicaux intransigeants ne dépassait pas trente-cinq ou quarante, ce qui est encore trop de moitié, sinon des trois quarts.

Or même en adoptant ce chiffre, comment trente-cinq ou quarante députés pouvaient-ils exercer une domination sur 363 ?

Quant à la désorganisation politique et sociale, cette allégation sans preuve, ce cliché employé tour à tour par Napoléon I^{er} avant Brumaire, par Charles X avant les ordonnances et par Napoléon III avant Décembre, a tellement servi qu'il ne vaut plus la peine d'être discuté. On le laisse par terre sans le ramasser.

« Le parti conservateur s'est toujours honoré en respectant les institutions régulières établies. »

Ce n'est pas sérieux. Le parti conservateur respectait-il les institutions établies, en essayant de ramener le comte de Chambord sur le trône, grâce à la Fusion ?

Le parti conservateur bonapartiste respectait-il les institutions établies, en faisant appel aux bataillons, aux baïonnettes et aux gendarmes ?

Que le gouvernement n'écoute pas ces provocations, c'est possible, mais affirmer que le parti conservateur ou figurent MM. Cassagnac et Chesnelong,

Le corps des préfets, qui a pour chefs de file les illustres guerriers Jacques de Tracy, Cardon de Sandrans, Desmairons, Scipion Doncieux, etc., manœuvre avec une précision mathématique.

Pas un bras, pas une main, pas une jambe ne sortent de l'alignement réglementaire, et quand le général de Fourtou a donné un ordre, il s'exécute en deux temps et trois mouvements, avec une régularité et un ensemble surprenants.

On ne souffre ni hésitation, ni irrésolution dans les rangs, sous peine de révocation instantanée.

Fier de montrer les résultats obtenus par cette discipline exemplaire, le général a fait exécuter par son corps d'armée divers exercices d'un haut intérêt, tels que la fermeture des cafés et les cercles révolutionnaires ; l'interdiction du colportage des journaux mal pensants, la dissolution des réunions publiques ou privées, et autres mesures de conservation sociale.

Tout cela était exécuté, nous le répétons, avec une vigueur et une précision admirables. Au commandement de feu ! une bordée de circulaires et de décrets emportait les ouvrages ennemis ; cafés, cercles, journaux étaient réduits en poudre, et c'est à peine s'il restait un infortuné colporteur pour apporter la nouvelle de la défaite.

Le corps des préfets avec ses subdivisions de secrétaires généraux, de sous-préfets et de conseillers a donc été l'objet d'une faveur particulière, et c'est sur lui évidemment que compte le plus l'Ordre moral pour l'heure du grand combat.

Corps des Procureurs.

Le corps des procureurs, supérieurement discipliné également, constitue la grosse artillerie.

C'est lui qui est chargé de démolir définitivement les fortifications et les travaux déjà attaqués par le corps des préfets.

Si un journal, par exemple, se permet de résister aux projectiles des arrêtés et des circulaires, on

respecte les institutions établies, encore un coup, ce n'est pas sérieux.

« Le gouvernement, Monsieur le Préfet, « n'a pas seulement le droit, mais le devoir « de faire connaître au corps électoral les « candidats qui soutiennent et les candidats « qui combattent sa politique. Il a le droit de « dire, aux populations : Voilà le candidat « avec lequel je suis en dissentiment. Voilà « au contraire le candidat qui représente « mes tendances et mon programme. — Vous « êtes libres de choisir, mais vous choisirez « du moins en pleine connaissance de cause. « Par ce langage, le gouvernement ne fait « rien autre chose qu'éclairer les électeurs. »

Nous demandons pardon de cette citation un peu longue, mais comme elle renferme toute la théorie de la candidature officielle, le morceau valait la peine d'être donné en entier.

Si le gouvernement se bornait, comme le dit M. de Fourtou, à déclarer platoniquement : Voilà mon candidat, voilà l'autre, choisissez ! on pourrait peut-être admettre la doctrine ministérielle ; mais lorsque toutes les forces, toutes les influences, toutes les pressions sont mises en œuvre par le pouvoir pour faire passer ses candidats, lorsqu'on ferme les cabarets et les cercles, lorsqu'on traque les journaux de l'opposition, lorsqu'on clot la bouche à ses adversaires, ce prétendu droit du gouvernement devient un abus et une violence.

Et il nous suffira pour montrer la singularité du système de M. de Fourtou, de rappeler cette scène connue de vaudeville.

— Baptiste, si tu ne votes pas pour moi, je te flanque à la porte.

— Mais patron, vous m'influencez.

lance contre lui quelques réquisitoires de fort calibre qui le foudroient complètement.

Le corps des procureurs se complète par une cavalerie légère de substituts dont la mission est de poursuivre les fuyards et de faire des prisonniers que l'on interne dans la forteresse de Ste-Pélagie et dans ses succursales de province.

Corps des Municipaux

La troupe est nombreuse, mais l'instruction militaire est faible.

Malgré les commandements les plus nets et les plus énergiques, les exercices manquent de régularité et de précision.

Au lieu de suivre la file et d'emboîter le pas, beaucoup de soldats, d'officiers même, quittent les rangs et se livrent à des fugues inconsidérées que l'on a dû réprimer sévèrement.

Ces exemples suffiront-ils ?

Afin d'améliorer la discipline dans le corps des municipaux, on les a placés sous le commandement et sous l'œil des préfets qui ne sont pas tendres, mais il y aura beaucoup à faire avant d'arriver à une épuration complète des mauvais éléments de cette troupe.

Régiment des Instituteurs

Encore des soldats médiocres qui ne marchent pas comme il faudrait.

Leur colonel, le célèbre Joseph Brunet de la Corréze, ne leur ménage cependant ni les instructions, ni les circulaires, ni les ordres du jour. Les peines les plus sévères sont édictées contre les sujets récalcitrants et le colonel ira, s'il le faut, jusqu'à mettre ses élèves au pain et à l'eau.

Néanmoins, on craint des défections et là encore le virus révolutionnaire a laissé des germes difficiles à extirper. Ainsi, dans une conversion à droite, on a vu un certain nombre d'hommes tourner à gauche, ce qui est déplorable !

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

LA REVUE DE L'ORDRE MORAL

Il ne s'agit pas de la revue de Longchamps, mais d'une autre bien plus importante. Avant de livrer bataille, avant d'engager la lutte de la réaction contre le libéralisme, ne fallait-il pas passer en revue toutes les forces dont on dispose ? — C'est ce qu'ont pensé les politiques de combat, et Dimanche 32 juin, il nous a été donné d'assister à cette grande parade dont l'Ordre moral deuxième du nom a fait tous les frais.

Les Tribunes.

Comme on devait s'y attendre, les tribunes regorgeaient de monde. Les plus hautes notabilités de la politique, de la diplomatie, de la finance, des arts et des lettres s'y étaient donné rendez-vous.

Il nous est impossible de citer tous les noms, ce journal n'y suffirait pas. — Bornons nous à dire que la diplomatie étrangère était représentée par le commandeur de Bruc, chargé d'affaires de Saint-Marin ;

La grande politique par M. Numa Baragnon, de Nîmes, député en disponibilité ;

La finance, par plusieurs administrateurs des grandes Compagnies ;

Les lettres, par MM. de Lorgetil, Belmontet, Belcastel, grands poètes devant l'Eternel ;

Les sciences, par M. de Cumont, tellement absorbé par ses profondes études qu'il a oublié de se faire recevoir bachelier...

Et la haute noblesse, par un parterre de princes, de duchesses, de comtesses et de marquises ;

— Du tout, je t'éclaire.

« Quand on relit les circulaires des candidats du 20 février, on est frappé de ce fait constant que tous invoquaient comme titre principal de confiance publique leur dévouement au maréchal de Mac-Mahon, et c'est ainsi que sous ce grand patronage on a vu des électeurs abusés, choisir la plupart de ceux qui ont été depuis les adversaires déclarés du chef de l'Etat. »

Voilà encore qui n'est pas sérieux. Le patronage du maréchal de Mac-Mahon a été invoqué surtout par les bonapartistes et les monarchistes honteux qui n'osant arborer franchement leur cocarde, disaient simplement : Je suis pour le maréchal, je ne suis ni bonapartiste, ni orléaniste, ni légitimiste, je suis Mac-Mahonien !

Quant aux candidats républicains, ils proclamaient bien haut avant tout : *Je suis Républicain*, et s'ils associaient le nom du maréchal à leurs professions de foi, c'est qu'ils voulaient témoigner par là de leur déférence envers le premier magistrat de la République.

En ce qui touche les adversaires déclarés du chef de l'Etat, aucun député républicain ne s'est montré l'adversaire déclaré du maréchal-président constitutionnel et irresponsable.

Aujourd'hui encore, les républicains ne sont pas les adversaires du maréchal, mais du pouvoir personnel inauguré par l'acte du 16 mai.

Arrivons à la conclusion.

« Grâce à l'union qui existe entre le Président de la République et le Sénat, le maréchal de Mac-Mahon exercera jusqu'au terme de son mandat le pouvoir qu'il a reçu pour maintenir la paix au milieu de nos discordes et sauver malgré les fautes des partis l'avenir et la grandeur de la France. »

Ceci revient à dire, que lors même que la nouvelle Chambre serait aussi républicaine que l'autre, le président de la République gouvernera avec le Sénat sans s'occuper du reste.

Or, gouverner sans le concours et l'appui d'une Assemblée qui seule peut voter le budget ?... Est-ce sérieux ?

Dissoudre de nouveau cette Assemblée. Est-ce encore sérieux ?

Ainsi nous avons beau faire, nous avons beau chercher, nous avons beau lire et relire : du commencement à la fin, la circulaire de M. Bardy de Fourtou de Ribérac produit une série d'impressions que nous pensons résumer aussi modérément que possible, en répétant pour la dixième fois : Ce n'est pas sérieux !

JACQUES BARBIER.

Une surveillance incessante est de rigueur, et le colonel Brunet qui n'a pas froid aux yeux y tiendra la main ou plutôt la poigne.

Bataillon de la Presse

Commandant : Léon Lavedan.

Le bataillon de la Presse a le défaut de ses qualités. Il est plein d'ardeur, mais cette ardeur l'emporte quelquefois plus loin qu'il ne faudrait.

Rien ne vaut comme solidité les grognards de la Patrie, du Constitutionnel, de l'Union et de la Gazette de France, qui savent à l'occasion battre en retraite et masquer leurs manœuvres avec la prudence du serpent.

Mais les zéphirs de l'Univers, les enfants perdus du Pays et les Francs-gourdins du Figaro se laissent aller à des écarts et à des dévergondages qui peuvent compromettre les meilleures causes.

Le soudard Veuillot, le fougueux Cassagnac et le folichon Saint-Genest sont plus dangereux souvent pour leurs propres amis qu'une douzaine d'adversaires, et le commandant Lavedan a toutes les peines du monde à calmer la rage de ces hydrophobes.

Quant au Français, depuis qu'il s'est découvert par la fausse manœuvre du Times, on n'a plus qu'une confiance restreinte dans un auxiliaire aussi maladroit et on l'incorporera probablement dans une compagnie d'infirmiers.

L'instrument de M. Purgon est la seule arme que ses rédacteurs puissent manier convenablement.

Corps des Orléanistes

Nous arrivons au gros de l'armée. Les corps des orléanistes, sous les ordres du général Bocher, a un aspect assez confortable. Les soldats, bien nourris, sont convenablement

JUSQU'AU BOUT !

Chaque époque a ses locutions familières et son langage spécial.

La monarchie absolue disait : « Tel est notre bon plaisir ! »

Le premier empire : « Soldats, je suis content de vous ! » ou encore : « Le représentant du peuple c'est moi ! »

La restauration : « Vivent Guillaume et ses guerriers vaillants ! »

La monarchie de juillet : « La Charte sera une vérité. »

Le second empire : « L'ordre j'en réponds ! l'empire c'est la paix ! »

Le gouvernement de combat, non content d'avoir inventé l'Ordre moral, le Pêril social et le radicalisme « latent », se signale par une autre formule dont il use et abuse à la journée.

Cette formule est : Jusqu'au bout ! Nous irons « jusqu'au bout de la légalité. »

Nous combattons le radicalisme latent « Jusqu'au bout. »

Nous attendrons pour faire les élections « jusqu'au bout » du délai de trois mois.

Enfin le maréchal lui-même, inspiré, cela va sans dire par ses ministres, disait dans sa récente proclamation à l'armée : Je remplirai ma mission « jusqu'au bout. »

Eh bien ? nous avouons que « jusqu'au bout » nous laisse aussi indécis, aussi perplexe et aussi peu éclairé que « Radicalisme latent. »

On dirait vraiment qu'il y a une sorte de gageure de la part des ministres de la réaction à nous parler un langage incompréhensible et à traduire leurs idées et leurs projets dans une série de devinettes et de rébus qui rappellent les charades de société.

Nous conviendrons même que « radicalisme latent » malgré son obscurité indéniable était peut-être plus intelligible que « jusqu'au bout. »

Radicalisme est un substantif et latent un qualificatif dont il est loisible de trouver la signification dans le dictionnaire de Littré. En cherchant bien, en prenant toutes les acceptions de ce vocable et de son adjectif, en consultant au besoin quelques docteurs patentés, il est peut-être possible de découvrir un sens quelconque à l'accouplement bizarre de radicalisme et de latent.

Mais « jusqu'au bout ? »

Jusqu'au bout nous déroute et nous étonne.

Jusqu'au bout représente-t-il un principe politique, une doctrine de philosophie ou de morale ?

Peut-on dire sérieusement d'un homme d'Etat : Il est partisan de la politique de jusqu'au bout ?

C'est là cependant la réponse stéréotypée que nous trouvons sur les lèvres de nos ministres, quand nous prenons la liberté grande

joufflus, dodus et ventrus, et l'on voit que le service de l'intendance ne laisse rien à désirer. Malheureusement, les troupes manquent de solidité et s'accrochent difficilement des privations.

Soucieux avant tout de son bien-être, de ses quatre repas et de ses digestions tranquilles, le corps des orléanistes qui fait bonne figure dans une parade, risque fort de se débâter si la campagne est trop dure. De plus, il a une peur bleue d'être dévoré par les bonapartistes, ce qui paralyse son entraînement.

Le général Bocher lui-même n'est pas très rassuré, et à le voir regarder tantôt devant tantôt derrière, tantôt à gauche, tantôt à droite, on se demande si ce capitaine inquiet sera bien capable d'enlever ses troupes au bon moment.

Corps des Bonapartistes

Général : Rouher.
Chef d'état major : Raoul Duval.
Capitaines des éclaireurs : Jules Amigues.
Commandant des pompiers : Janvier de la Motte.

Trésorier : Clément Duvernois.
Ceux-là ne demandent qu'à aller.
Moustaches terribles, flamberges menaçantes, gourdins, casse-têtes et le reste, ils veulent tout avaler. Mort et massacre, coups d'Etat, déportations, fusillades, ce sont les bachi-bouzoucks de la croisade réactionnaire.

Aussi, font-ils peur à tout le monde, même à leurs alliés qui craignent d'y passer les premiers.

Corps des Légitimistes

Le plus brillant de tous.
Des casques, des plumets, des cuirasses, des cuissards, des brassards, en un mot, toute la ferronnerie du moyen-âge.

de les interroger humblement, et quand ils daignent répondre :

— Quelle est la politique nouvelle où vous voulez engager la France ? Est-ce l'Orléanisme, la monarchie ou l'empire ?

— Ni l'Orléanisme, ni la monarchie, ni l'empire, nous irons « jusqu'au bout » de la légalité.

Fort bien. Serait-il indiscret de savoir ce qu'il adviendra de vos portefeuilles devant un échec électoral ?

— Nullement, nous défendrons l'Ordre social « jusqu'au bout. »

— Pourrait-on s'enquérir avec tout le respect nécessaire, du parti que prendra le maréchal si le suffrage universel se prononce contre ses candidats ?

— Le maréchal remplira sa mission « jusqu'au bout. »

Et maintenant quel est ce bout ? ce fameux bout, ce bout fatidique et mystérieux ?

Est-ce un coup d'Etat comme le demande Cassagnac à cor et à cris ?

Non, l'honneur du maréchal s'y oppose, et nous osons croire que M. de Broglie, malgré ses virements d'opinions, n'en est pas encore arrivé à l'argument du « bon bataillon » et du gendarme placé aux portes des conseils généraux.

Est-ce un changement politique, le choix d'un cabinet libéral remplaçant le cabinet autoritaire ?

Mais la Défense, organe ministériel s'il en fut, a pris soin de nous prévenir solennellement que le maréchal ne reviendrait jamais sur l'acte du 16 mai ?

Est-ce alors la dissolution à jet continu, comme le propose l'inséparable Cassagnac ?

Dissoudra-t-on indéfiniment toutes les Chambres républicaines, jusqu'à ce que le suffrage universel, de guerre lasse, nomme des députés selon le cœur de M. de Fourtou ?

Une semblable supposition nous semble trop absurde pour mériter qu'on la discute.

Et cependant « jusqu'au bout » est toujours là avec son point d'interrogation menaçant, avec ses ténèbres inquiétantes, que toutes les circulaires du monde ne parviendront point à dissiper.

L'Ordre moral si prévoyant, si habile, n'a oublié qu'un point : Allumer sa lanterne.

Pourquoi ? parce qu'il a intérêt à ce que nul ne voie clair dans son aventure, parce que lui-même ne sait pas positivement ni où il va ni à quel but il tend.

Il va jusqu'au bout. Mais quel bout ?

Connais pas !

Or, aller jusqu'au bout comme un aveugle, c'est la bonne manière de se casser le nez.

UNE TERREUR COMIQUE

Les feuilles soumises de l'Ordre moral ne sont jamais à bout d'invention ou pour parler plus correctement, de mensonges.

Ces preux, braves à tous crins, se battront comme s'ils avaient à pourfendre des Sarrazins, seulement il y a dans l'organisation de leur troupe un vice rédhibitoire : — pas un soldat, ils sont tous colonels et généraux !

Le général de Francien, le comte de Lareinty, le colonel de la Rochette, le maréchal Chesnelong, etc.

Aussi, quand ces grands chefs s'écrient comme feu Henri IV : « Suivez notre panache blanc, » il n'y a plus personne.

L'Etat-Major

Il se tenait au pied des tribunes. Monté sur son cheval de bataille du 24 mai, le duc de Broglie, généralissime de l'Ordre moral, était entouré d'un nombreux cortège de guerriers fameux, les uns en activité de service, les autres en retraite.

Parmi les premiers : le général Decazes, le général Caillaux, le colonel de Meaux, le diplomate Target, le capitaine d'état-major Othenin d'Haussonville, etc.

Parmi les seconds, le général Buffet hors cadre, l'amiral Ducros, ancien commandant de la flotille de la Marne, le lieutenant-colonel Guignes de Champvans et le célèbre tacticien Antonin Lefèvre-Pontalis.

Le Défilé

En avant arrache ! s'écria le général de Broglie de cette voix tonitruante qui fait toujours penser à un poulet qu'on saigne.

Aussitôt, l'armée de l'Ordre moral s'ébranla et vint défilé devant son chef suprême.

Le corps des préfets, comme on devait s'y attendre, excita les acclamations générales par sa bonne tenue, ses brillants costumes tout flamboyants et

Déjà elles avaient imaginé d'accuser les républicains de rétablir la candidature officielle. Comment ? En représentant comme candidats les 363 signataires du manifeste des Gauches.

Ce chiffre de 363 constituait, paraît-il, une pression illégitime et coupable sur les électeurs.

On avait bien le droit de présenter des candidats du maréchal, de les appuyer de toutes les forces, de toutes les influences d'une administration armée jusqu'aux dents — mais 363 républicains, ce n'est plus permis !

363 candidats qui n'ont à leur service que des préfets, ni juges de paix, ni gendarmes abusent des moyens de compression, exercent une violence directe sur la conscience des citoyens. Pourquoi ? Parce qu'ils sont des tyrans.

Après ce raisonnement étourdissant, nous espérons pouvoir tirer l'échelle.

Hélas ! ce n'est pas fini.

Non-seulement les républicains organisent la candidature officielle avec leurs moyens mais ils ont de plus la scélératesse d'inaugurer le règne de la Terreur.

De la terreur, vous avez bien lu. Nous voilà revenus, selon l'Evangile de Saint-Genest et autres bons apôtres, aux heures terribles et sombres de 93.

Ecoutez-les :

« On veut intimider les fonctionnaires, on organise la délation, on excite à la haine des citoyens entre eux et au mépris des autorités constituées. »

Allons plus loin :

« Les fonctionnaires doivent être assés rés que la TERREUR ne s'organise pas autour d'eux. »

D'où vient cette chaude alarme ? Aurait-on rétabli la loi des suspects ? Des tribunaux révolutionnaires siègent-ils en permanence ? A-t-on installé la guillotine sur les places publiques ?

Rien de tout cela, mes frères. La Terreur dénoncée par les organes dévoués consiste simplement dans la publication de quelques articles du Code pénal, applicables aux fonctionnaires qui se laisseraient emporter par leur zèle à des illégalités et à des excès de pouvoir.

Mon Dieu oui, ces infâmes républicains ces scélérats de radicaux osent invoquer la loi à leur profit.

Ils se permettent de dire aux électeurs : — Ne supportez pas de vexations illégitimes, prenez bonne note des excès de pouvoir commis par des fonctionnaires violents, de façon à pouvoir en demander justice devant les tribunaux compétents.

Voici les articles du Code sur lesquels vous pouvez vous appuyer.

Et c'est là ce qu'on appelle de l'intimidation et de la délation, c'est là ce qu'on appelle organiser la Terreur !

Quoi ! les journaux de la coalition réactionnaire ne cessent de menacer les républicains, je ne dirai pas des lois, mais de toutes les persécutions arbitraires...

Cassagnac, Saint-Genest et les autres ne nous parlent que de « bons bataillons », de coups d'Etat et de baïonnettes.

Non-contents des rigueurs administratives et judiciaires déployées par les agents de M. de Fourtou, la presse sanguinaire nous dénonce journellement comme des coquins, des bandits, des malfaiteurs.

Et c'est nous maintenant qui organisons la Terreur, en citant simplement quelques articles du Code pénal !

La régularité automatique de ses mouvements. Devant la tribune des dames, une pluie de fleurs et de bouquets dégringola sur la tête de ces vaillants soldats de M. de Fourtou, et Scipion Doncieux faillit être écrasé sous le poids des couronnes lancées par des mains de duchesses. Quelle belle mort pour un poète ! Qu'en dites vous, Laura, Camilla et Margot, jadis chantées par le barde du nombril du monde ?

La grande manœuvre

Mais ce n'était pas tout. Le principal attrait du défilé consistait dans une grande manœuvre d'ensemble longuement préparée.

A cinquante pas de l'état-major, les trois corps principaux des orléanistes, des bonapartistes et des légitimistes devaient, par un mouvement habilement combiné, se réunir les uns aux autres, de façon à ne former qu'une masse solide et profonde de combattants capables de tout renverser sur leur passage. Espoir trompeur !

Les ordres étaient-ils mal donnés, les troupes étaient-elles mal exercées ? Toujours est-il qu'au moment précis, l'union des trois corps d'armée devint une véritable débâcle. En vain les chefs s'efforçaient-ils d'arrêter la confusion. Peine perdue, chacun tirait de son côté, les uns à gauche, les autres à droite, les autres au centre, si bien que personne ne se reconnaissait plus dans la bagarre.

La manœuvre avait raté ! Mauvais présage pour le jour de la vraie bataille. Il reste les préfets sans doute qui se feront sauter plutôt que de se rendre.

Mais l'héroïsme de la vieille garde a-t-il empêché Waterloo ?

L. LECLAIR.

C'est nous qui nous livrons à l'intimidation et à la délation en rappelant tranquillement qu'il y a des lois protectrices contre les excès et les abus !

Jamais la bouffonnerie burlesque, jamais la calomnie idiote n'était allée plus loin, ni descendue plus bas.

De pareilles accusations ne se discutent pas. On en fait justice en les mettant sous les yeux du public, en signalant les provocations malpropres des porte-queue de la réaction.

Pourquoi s'en étonner d'ailleurs ? Tous les laquais sont insolents et menteurs.

FEUILLES VOLANTES

Il n'y aura pas de gendarme ! La session d'août des Conseils généraux aura lieu à l'époque ordinaire ; seulement, comme l'Assemblée a été dissoute avant d'avoir pu voter les contributions directes, cette session se passera probablement en conversations intimes.

— Bonjour, mon cher collègue, comment va votre santé ?

— Merci, très-bien, et votre chère famille ?

— Couçi couça, mon petit dernier a eu la coqueluche...

— La séance est levée ! dira le président d'une voix sonore.

Et on recommencera le lendemain.

La circulaire ministérielle, assez embarrassée d'expliquer cette situation de Conseils généraux se réunissant sans avoir un dossier à se mettre sous la dent, essaie, bien entendu, d'en faire retomber la responsabilité sur la Chambre dissoute.

« La Chambre des députés ayant refusé de voter les contributions directes, les Conseils généraux sont dans l'impossibilité de remplir leur mandat dans la session « légale ordinaire. »

Vous voyez, dit M. de Fourtou, c'est l'Assemblée qui a refusé de voter les contributions directes, c'est elle qui est cause de cette première dislocation de nos services financiers.

Pardon, mais qui a empêché l'Assemblée de voter le budget ? Qui a mis cette Assemblée dans l'impossibilité de remplir son mandat ?

N'est-ce pas le ministère de dissolution ?

M. de Fourtou n'a pas même la ressource de dire : « Nous avons demandé la dissolution parce qu'on refusait le budget, — puis-je cette dissolution a été demandée dès la première séance, avant toute reprise des travaux législatifs. »

Par conséquent, les sophismes plus ou moins habiles des hommes de combat essaient en vain de donner le change à l'opinion.

Tout le monde sait et saura que si la marche régulière et normale des institutions publiques est suspendue ou entravée, la faute en remonte aux auteurs de la « bousculade » du 16 mai.

Prestige de l'uniforme ! Le ministre de l'intérieur vient de prescrire à tous ses subordonnés, préfets, sous-préfets, conseillers de préfecture, etc., de ne paraître désormais, dans l'exercice de leurs fonctions, que revêtus de l'uniforme réglementaire.

Son Excellence estime que l'usage d'un costume spécial par les principaux agents du gouvernement s'accorde avec les mœurs et les idées du pays et ne peut que contribuer à maintenir le respect des citoyens pour l'autorité publique.

Ceci revient à dire qu'un préfet revêtu d'un habit brodé d'argent, coiffé d'un chapeau bicorne et armé de l'épée à poignée d'ivoire, aura infiniment plus de prestige sur ses administrés qu'un préfet en redingote et en frac.

Nous avouons que ce prestige est assez singulièrement placé.

Les mauvais esprits pensent généralement que la considération d'un fonctionnaire public tient surtout à ses capacités, à son caractère, à sa bienveillance et à sa droiture.

M. Bary de Fourtou croit qu'il faut y ajouter le galon. Nous ne nous y opposons pas, mais toutes les passermenteries du monde ne feront pas que M. Scipion Doncieux soit un grand poète, M. Grandval un gentilhomme, et M. Jacques de Tracy un préfet adoré des populations.

Trop de zèle !

M. Salvagnac, procureur de la République à Foix, vient d'être destitué pour intempérance de poigne.

Cela semble extraordinaire, mais cela est.

Ce magistrat, partisan de la confusion des pouvoirs, avait prescrit à tous les juges de paix de son ressort de faire fermer les cabarets pendant les offices du dimanche. On a trouvé sans doute que c'était pousser un peu loin la prépondérance cléricale, et un arrêté du préfet de l'Ariège a rapporté la mesure dans des termes peu flatteurs pour l'activité dévorante du procureur Salvagnac, renvoyé à sa famille.

Nous avons trop rarement l'occasion d'adresser des éloges au gouvernement de combat, pour ne pas le féliciter de cet acte de bon sens et prompt justice.

Seulement, Veillot n'est pas content de l'affaire, et il ne pardonnera jamais à un ministère d'avoir pris parti dans cette circonstance pour le cabaret contre l'Eglise.

Lisez-moi ça :

Quand nous aurons un gouvernement qui se proclamera *clérical*, nous aurons quelque raison d'espérer la vie.

Mais jusqu'à présent, avec des hommes qui rougissent d'être appelés le *gouvernement des curés*, laissons passer la justice de Dieu. Ils tiennent lieu de Gambetta, et Gambetta lui-même est ce qu'il nous faut.

Attrape ! M. de Broglie tient lieu de Gambetta.

Ce n'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement, comme dit M^{lle} Angot.

— 0 —

M. Cardon de Sandrans, préfet de la Somme, est présentement dans un assez grand ennui.

Il vient de dissoudre le Conseil municipal d'Amiens et de révoquer son maire, l'honorable M. Goblet, par un arrêté où se trouve ce motif grave :

« Considérant que le discours prononcé par le maire d'Amiens constitue une *attaque directe* contre le gouvernement et contre la personne du président de la République. »

Or il arrive que M. Goblet n'a parlé ni de près ni de loin de la personne du maréchal de Mac-Mahon dans son discours. Il n'a pas même prononcé son nom. Où se trouve alors l'attaque directe, et que devient dans cette affaire l'affirmation préfectorale ?

Les journaux d'Amiens font des gorges chaudes naturellement de cette bêtise, et M. Cardon de Sandrans, quoique revêtu d'un uniforme, ne jouit pas dans le département d'un prestige qui puisse troubler le sommeil de M. Joseph Brunet.

Les plaisanteries pleuvent sur ce malheureux fonctionnaire.

— Avez-vous trouvé l'attaque directe de M. Goblet ?

— Il a été égaré une attaque directe.

— Récompense honnête à qui apportera à la préfecture une attaque directe, etc.

Mais il nous semble que M. Cardon de Sandrans a un moyen bien simple de se défendre contre ses détracteurs. Il n'a pour cela qu'à suivre les leçons de son chef de file, l'ingénieur duc de Broglie.

L'attaque directe de M. Goblet n'existait pas effectivement dans son discours, c'est vrai, mais c'était une attaque directe *latente*, qui n'en était que plus dangereuse.

Voilà tout, il n'y a rien à répliquer à cela. Quand on a dissous une Assemblée pour son radicalisme *latent*, on peut bien révoquer un maire pour des attaques non moins *latentes*.

Où le père a passé, passera bien l'enfant !

— 0 —

Tenons-nous enfin la véritable jurisprudence sur le colportage ?

Il faut le croire, puisque le *Français* lui-même, confident des ducs, est obligé de se rendre à l'évidence des textes et au respect des lois.

Voici l'oracle de M. Beslay fils :

« Tout colporteur muni d'une autorisation a le droit de vendre, sans aucune exception, tous les journaux, et si un arrêté préfectoral venait contester à des colporteurs autorisés l'exercice de ce droit, le colporteur qui, ne tenant pas compte d'un tel arrêté, continuerait à vendre le journal interdit, serait poursuivi pour ce fait, devrait être renvoyé des fins de la poursuite. »

Or c'est donc une affaire entendue : un colporteur autorisé a le droit de vendre tous les journaux sans aucune exception. Le catalogue que l'on peut exiger de lui s'applique aux livres, brochures, dessins et autres publications périodiques, — mais non aux journaux soustraits à cette surveillance par la loi de 1875.

Or le plus important des colporteurs de France est M. Hachette, qui a la concession du monopole de toutes les bibliothèques des gares de P. L. M.

M. Hachette est-il un colporteur autorisé ? oui, n'est-ce pas ?

Alors comment se fait-il que dans certaines gares on ait interdit la vente de tels et tels journaux qui n'avaient pas le bonheur de plaire à tels et tels préfets ?

Il y a là un abus de pouvoir évident, et nous aimons à croire qu'en présence de l'aveu du journal le *Français*, organe de M. de Broglie, l'abus de pouvoir ne se renouvellera pas.

Autrement les tribunaux pourraient en faire justice, conformément à la plupart des décisions rendues en cette matière.

Les juges, grâce à Dieu, ne sont pas tous à Berlin.

— 0 —

La dernière frasque de Cassagnac à propos de la revue :

« Le chef de l'armée a parlé : il a fait appel aux baïonnettes. Tout va rentrer dans le devoir. »

Ce serait le cas de répéter à l'hydrophobe du *Pays* le mot connu : On peut tout faire avec des baïonnettes, excepté s'asseoir dessus.

A propos, le bruit n'a-t-il pas couru que le susdit Cassagnac avait reçu l'ordre de se constituer prisonnier ?

On voit qu'il n'en est rien heureusement, et nous supplions même qu'on le laisse en liberté le plus longtemps possible, en considération des services exceptionnels qu'il rend à la République.

— Les Spartiates montraient à leurs enfants des esclaves ivres pour les dégoûter de l'ivrognerie.

— Il nous suffit de montrer Cassagnac aux électeurs pour les dégoûter du bonapartisme.

ZÈDE.

CHEZ LE VOISIN

CONFIDENCES D'UN FIL TÉLÉGRAPHIQUE
Sans garantie du Gouvernement

Intérieur à préfets et sous-préfets. — Suspendez maires ! Fermez cafés ! Murez cabarets ! Interdisez journaux !

Préfet des Bouches-de-la-Loire à l'Intérieur. — Barbanche, maire de St-Clampin, révoqué pour avoir refusé de coller message. Installé en son lieu marquis de Baise-la Patène.

Préfet du Gier à l'Intérieur. — Avant d'avoir pris chocolat, j'ai immolé trois maires, cinq adjoints, six conseils municipaux, sans compter les gardes-champêtres ; un d'eux avait ri du nez de Paris. Ferai voir que épee préfet est pas sous robe de magistrat, mais dessus.

Intérieur à préfets. — Révoquez adjoints ! Embêchez colporteurs ! Exécutez gardes-champêtres !

Préfet Haute-Drôme à l'Intérieur. — Impossible de découvrir nombre de colporteurs. Tous passés au fil de l'épée, même colporteurs de fausses nouvelles.

Préfet Basse-Loire à l'Intérieur. — Fermé tous cabarets, laissés ouverts que débits d'eau bénite. Faut-il ?

Sous-préfets Fourbérac à l'Intérieur. — Suis vexé pas avoir à révoquer cercle, même catholique. J'en fonde un pour avoir plaisir de le révoquer.

Intérieur à sous-préfets. — Révoquez, suspendez, fermez, empêchez, dissolvez... (Le fil a cassé subitement.)

MONTPELLIER. — Le vrai sublime, le seul, rêvé par Longin, entrevu par Corneille, traité par Boileau, vient d'être atteint sans effort, sans préparation, par un simple commissaire qui répond au nom harmonieux de Scarbouchi.

« Hier, de huit heures à huit heures et demie du soir, écrit-il dans un rapport communiqué à la presse, j'ai fait une tournée dans l'arrondissement. Aucune manifestation ne s'est produite ! »

Oh ! merci, mon prince Scarbouchi, merci ! Tout était tranquille ! Les factieux étaient rentrés sous terre à l'approche du foudre de guerre Scarbouchi. A quels épouvantables désastres, ne fallait-il pas s'attendre, si Scarbouchi n'avait pas été là. Mais Scarbouchi veillait ; dors en paix, ô mon pays !

MONTÉLIMAR. — La Société des auteurs et compositeurs dramatiques a perdu un curieux procès qu'elle soutenait devant le Tribunal civil contre M. Marron, propriétaire à St-Paul-Trois-Châteaux.

M. Marron avait loué à des artistes de passage, moyennant 20 francs par mois, une salle de rez-de-chaussée de sa maison. Les artistes ont oublié de payer les droits d'auteur à la société des compositeurs de musique. — Il faut que le propriétaire de la salle nous paie, prétend la société. Pourquoi pas aussi les spectateurs ?

Le tribunal a débouté la société de sa demande, mais il a été interjeté appel.

En vérité, la prétention de la société des compositeurs est étrange. Une ville concède son théâtre à un directeur, lequel oublie de payer les droits, la ville sera-t-elle responsable ? Les propriétaires qui tolèrent le piano dans leurs appartements n'ont désormais qu'à se bien tenir. Si l'un de leurs locataires déménage sans payer son marchand de musique, vite une action contre le propriétaire. Ce métier-là va finir par être tellement dégoûtant, que l'on ne saurait trop engager les malheureux qui en sont pourvus à donner au plus vite leur démission.

LINGE SALE

C'est de l'Empire qu'il s'agit, vous l'avez deviné.

Aujourd'hui que le bonapartisme audacieux et cynique essaie d'émerger de sa vase et ne dissimule plus ses projets de restauration,

Le moment est on ne peut mieux choisi pour rappeler aux électeurs les déprédations et les mensonges du régime qui commença à Décembre et finit à Sedan.

Le rapport de M. Deuzy, député du Nord, sur les comptes du ministère de la guerre, fournit à ce sujet des renseignements précieux auxquels on ne saurait donner trop de publicité.

Pas de déclamations, ni de récriminations, des chiffres, rien que des chiffres.

Le 17 août 1869 le *Journal officiel* de l'empire déclarait ceci :

« Nous possédons une armée de 750,000 hommes disponibles pour la guerre et près de 600,000 hommes de garde nationale mobile. »

Quant à l'effectif de l'armée active, le même *Journal officiel* l'établissait comme suit :

448,711 hommes sous les drapeaux, plus 198,546 hommes de réserve.

Or il est établi et prouvé aujourd'hui par tous les documents et tous les rapports que l'armée de l'Est n'a jamais compté plus de 250,000 combattants.

Différence avec les affirmations de l'*Officiel* : 198,000 hommes.

Continuons.

La cavalerie, d'après les états, comprenait 103,694 chevaux.

On n'a jamais pu en trouver que 71,987, soit en Algérie, soit à l'armée de l'Est, soit en Italie.

Différence, 36,707 chevaux.

Est ce tout ? non pas.

L'état fourni par le général Susane, directeur de l'artillerie, constatait l'existence sur le papier de 10,111 pièces de campagne.

Il a été établi par la commission d'enquête que nous n'avions en réalité que 396 batteries représentant 2,376 canons munis de tous leurs accessoires.

Différence, 7,735 canons, soit les deux tiers.

Attendez : les armes portatives, fusils, carabines, mousquetons etc, figurant sur les états au nombre de 3,181,119, ne s'élevaient en réalité qu'à 1,019,264, avec 120 cartouches seulement pour chacune des armes.

Différence : 2,161,855.

Récapitulons :

Il manquait à l'armée 198,000 hommes ;

A la cavalerie, 36,000 chevaux ;

A l'artillerie, 7,000 canons ;

Aux armes portatives, deux millions de fusils ou carabines.

Où ont passé ces déficits ?

Que sont devenues les ressources du budget affectées à ces 198,000 hommes, à ces 36,000 chevaux et à ces 7,000 canons ?

C'est là le mystère, c'est là le linge sale de l'empire, dans lequel nous ne cesserons de lui frotter le nez.

Ce gouvernement méprisable n'a pas craint de se lancer dans une guerre terrible avec un effectif diminué d'un tiers par ses déprédations, avec un armement incomplet de moitié.

A la veille d'entrer en campagne, le maréchal Leboeuf n'a pas craint de déclarer effrontément : Nous sommes prêts !

Et il manquait 198,000 hommes à l'appel.

Le président du Sénat, Rouher, n'a pas craint de proclamer :

« L'empereur a porté à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats. »

Et il n'y avait dans les arsenaux, ni canons, ni fusils, ni cartouches !

Ce qui nous stupéfie, ce qui nous renverse, c'est que devant ces preuves accablantes, devant ces chiffres écrasants, les impériaux osent encore se montrer au jour, au lieu d'aller cacher leur confusion et leur honte dans quelque trou obscur.

Et non-seulement ils se montrent, mais ils s'étalent, mais ils se pavant, la moustache en croc, le poing sur la hanche, le chapeau sur l'oreille.

Ils font des moulinets de gourdins, ils menacent, ils insultent.

Cassagnac appelle les Républicains « coquins, voleurs, bandits, » lorsque ses patrons se trouvent pris la main dans le sac, lorsque des documents irréfutables établissent leurs déprédations et leurs mensonges !

Le rapport Denzy n'a pu être discuté à l'Assemblée ni recevoir la sanction qu'il comporte.

Mais on y reviendra. — En attendant, les journaux républicains ne doivent rien négliger pour édifier la conscience publique sur les indignités du parti qui a démembré la France.

ENTR'ACTES

D'après une autorisation du ministre de la guerre, les soldats pourront à l'avenir porter lunettes. Est-ce afin que l'armée soit mieux dans les vues du gouvernement ?

Quelques journaux assurent qu'il serait question du prince de Joinville pour un siège inamovible au Sénat. Voilà un candidat déjà sourd du reste, qui est certain de n'avoir pas l'oreille des bonapartistes.

MM. les préfets de l'Ordre moral continuent à ordonner la fermeture d'un grand nombre de cercles de leur département. Ces fonctionnaires zélés prétendent d'après la géométrie que la nature d'un cercle est d'être fermé.

Le *Figaro* a trouvé le moyen d'écouler ses numéros invendus. Il les propose aux conservateurs comme moyen de propagande électorale. Les électeurs trouveront ces *bouillons* trop maigres.

Il serait fort possible, dit-on, que les élections eussent lieu dans le mois d'août. Le cabinet compterait sur les jours caniculaires pour chauffer le scrutin.

AVANTAGES NOUVEAUX
TARIF RÉDUIT

MACHINES À COUDRE
de la C^{ie}
Singer

Les Meilleures à les Moins chères pour Familles & Ateliers
GARANTIES SUR FACTURE

AU COMPTANT 100 FR. A CRÉDIT 115 FR.

MACHINE DITE DE FAMILLE
(Pour Familles, Lingères, Couturières, etc.)
Fonctionnant à la main, avec moteur... 115 fr.
à Pédale... 150 »
MACHINE DITE INTERMÉDIAIRE
à Pédale, pour Tailleurs, Cordonniers, etc. 190 »

Payables à 3^{FR} par Semaine

Remise au Comptant 10 pour cent
Apprentissage gratuit

1876 PHILADELPHIE 1876 PHILADELPHIE
2^o Premières Médailles 2^o Prix Médailles

N. B. — Demander le TARIF RÉDUIT de tous les Modèles

58 Seule Maison à Lyon 58
Rue de l'Hôtel-de-Ville

Toutes les
Eaux Minérales
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
Produits au Glutén pour les Diabétiques
Pharmacie des Célestins, 5, place des Célestins.

AVIS. La Librairie, 12, rue Confort, à Lyon, tient à la disposition de MM. les LIMONADIERS, DEBITANTS, CERCLES, CAFÉS, des Cartons pour les journaux illustrés, au prix de 2 fr. 50.

INSECTICIDE FOUROYANT
Destruction infaillible des punaises, puces, poux, mouches, cousins, cafards, mites, fourmis chenilles. Mon TACHET, E. GALZY, suc^r. Fabr. 28, r. Bugeaud, Lyon.

Les ENFANTS, la mère, l'écouleur, les EMPLOYÉS, tout le monde enfin se désaltère économiquement avec le **CALABRE SIMON**
PARIS, r. Beaubert, 23, LYON, r. de Lyon, 85

Détail : Epiciers, Droguistes, Pharmaciens, et à Givors, ph. Patruz; Rive-de-Gier, ph. Rigaud; St-Chamond, ph. Chatagnon; Firminy, ph. Fugier; St-Etienne, ph. Philippon; Vienne, ph. Vassy et Coustou; Villefranche, ph. Mourier et Juthie, etc.

Vient de paraître
60 ANS DE LA VIE D'UN PEUPLE
1793 à 1852

Grande Galerie française des personnalités célèbres
Ouvrage de luxe, imprimé sur papier satin fort, pour le texte, et papier carton velin pour les gravures.
Chaque livraison, formant un tout complet, est ornée d'un magnifique portrait en pied, dessiné et gravé en taille-douce par les meilleurs artistes, avec texte historique par E.-F. de SAINT-MARTIN.
50 cent. la livraison. Deux livraisons par semaine.

En vente à la Librairie, 12, rue Confort, à Lyon, et chez tous les libraires et marchands de journaux.

100 livraisons à 10 centimes. — 10 séries à 50 c.

LES MYSTÈRES DU SÉRAIL
Par Théodore LABOURIEU

Grand roman inédit, contenant l'histoire de la guerre de l'indépendance serbe. — Les massacres en Bulgarie. — Les drames de la cour turque, etc., etc.

MAISON D'ACCOUCHEMENT
(soins) **M^{me} DUPOUX**
Tient des Pensionnaires
Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire français)

Demandez chez tous les Libraires et marchands de journaux

LE MÉLOMANE
Journal musical à 10 cent., paraissant tous les Dimanches
VENTE EN GROS, Librairie 12, r. Confort, Lyon

M^{me} CHRÉTIEN
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
Traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la stérilité et ses diverses affections. M^{me} CHRÉTIEN compte vingt années de succès qui dépassent toutes les prévisions et sont à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.
CONSULTATIONS TOUS LES JOURS de midi à quatre heures
9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus de l'entresol. — Lyon

LES ANNONCES ET RÉCLAMES

Des journaux de Lyon ci-après désignés sont reçues exclusivement à l'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

COURRIER DE LYON
COURRIER DU COMMERCE — CULTIVATEUR
MONITEUR DES SOIES

RENAISSANCE — PASSE-TEMPS
SEMAINE CATHOLIQUE
ECHO DES MINES ET DE LA MÉTALLURGIE

Sont reçues aux mêmes bureaux Annonces pour tous les journaux de Lyon, Paris, Province et Etranger

MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS : Lyon, 1872; Marseille, 1873; Paris 1875. — Diplôme de mérite, Vienne 1873; Médaille d'honneur, Académie nationale, Paris 1874, et hors concours, Exposition de Bruxelles, 1876.

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

38 ANS DE SUCCÈS. Suprême pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc.

Indispensable PENDANT LES CHALEURS où les indispositions sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. — Préservatif puissant contre les affections épidémiques.

Fabrique à LYON, 9, cours d'Herbouville
DÉPÔT dans les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumerie et d'épicerie fines. — So méfier des imitations.

AUX MÉDAILLES
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 74 et 76, Lyon

MAGASINS DE CHAUSSURES
J.-G. SIMIAN
FABRICANT
MAISON

Assortiments immenses pour Hommes, Dames et Enfants
Succursale, rue de Foy, 17, à St-Etienne
La succursale est en liquidation pour cause de fin de bail.
PRIX-FIXE

Le THÉ des ALPES
De RECH, Pharmacien à Marseille
D'un goût très-agréable, est le purgatif le plus commode et le plus économique. Il est suivant la dose : DIGESTIF, NUTRIMENT ou PURGATIF. Employé avec succès dans tous les cas où les purgatifs sont indiqués, surtout contre les irritations — Constipations — Migraines — Vertiges — Catarrhes — Rhumatismes, etc. N'exige aucune préparation et n'occasionne aucun dérangement. 1 f. 25 la boîte avec la brochure.

Dépôts à Lyon : pharm. FAIVRE, POIZAT neveu et BALLANDRIN pharm., 39, r. de la Bourse. et PONCET, 19, cours Morand. A Valence, PÉZIN. A St-Etienne, JACOB.

ABONNEMENTS
sans frais
A TOUS LES JOURNAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
14, rue Confort, à l'Entresol
LYON

20,000
CHAPEAUX PAILLE
Rotin Manille, fraîchement arrivés des Îles Océaniques, vendus 3 f., 4 fr. 50 et 5 fr. 50 au lieu de 12 f.
Place d'Albon, 13, Lyon

LE MONITEUR DES VALEURS A LOTS
Paraissant tous les jeudis

FRANC Publicité immédiate et exactement la liste officielle des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères sans ex-numer. ception.
Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers
On s'abonne à Paris, 46, r. Laflûte.
Nota. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres poste

MALADIES INTIMES
guéries sûrement, sans répercussion, retraitssement ni récidives, par frictions, applications ou injections du **TOPIQUE FABRE**, remède héroïque, inoffensif, sans rival. — Pot : 5 fr. p. mal. réc.; 20 fr. p. mal. anc. — Paris : P^{ie} CENTRALE, et les Pharm. — Avis grat. au dép. gén. MICHEL, ph. Aix (Prov. — Affr. et envoyer timbre pour rép. — Dans les princ. Pharmacies

DEMANDEZ
Chez tous les libraires et marchands de journaux

FEUILLE DE JEAN-JACQUES BONHOMME
Paraissant tous les dimanches
10 cent. le numéro
Vente en Gros, à la Librairie, 12, rue Confort, LYON

CORSETS PLASTIQUES
ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ, — APPLICATION FACILE
Dépôt exclusif de la TOURNURE, haute nouveauté, grossissant à volonté, spéciale pour les Robes à la mode.
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 25, au 1^{er}. — LYON

PLUS DE DOULEURS Le TOPIQUE BERTRAND

guérit radicalement les Rhumes négligés, les Fluxions de poitrine, Points de côté, Douleurs névralgiques, Rhumatismes, Fractures; les maladies provenant d'une acréte du sang : le Colère, les Glandes enflées, les Fumeurs, etc., etc. pour ces derniers cas, faire usage de l'Extrait dépurato-sudorifère-sucre-lodé, de BERTRAND aîné.

Prix des Topiques suivant grandeur : de 0,50 à 3 fr. chez tous les pharmaciens. — A Lyon, chez l'inventeur, pl. Bellecour, 21. (Franco par la poste contre timbres et mandats.)

AVIS. — Pour éviter les imitations, exiger comme garantie la signature Bertrand et l'usine ci-contre.

PRODUITS RASPAIL
14, Rue du Temple, à Paris
DÉPÔT : Pharmacie G. LANGLADE et AUGUET, rue Thomassin, 8
Médicaments de premier choix pour le système Raspail et la médecine ordinaire

Compagnie générale
D'AFFICHAGE
V. FOURNIER, Directeur
14, Rue Confort, 14 — LYON

PHILODERME INDIEN
Une lotion matin et soir guérit en un mois
FEUX DU VISAGE
BOUTTONS, ACNÉ
Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

POUDRE MAZADE & DALOZ
14, rue d'ALGERIE, LYON
La seule infaillible pour détruire les
CAFARDS
s'emploie avec des pommes de terre cuites, du sucre et de l'eau
Vente chez MM. les Pharm., drog. et épiciers.

Plus de TÊTES CHAUVES
de Découverte sans précédent. — REPOUSSE CERTAINE et ARRÊT des Chûtes à forfait. — Envoi gratuits des renseignements et preuves. On jugera
MALLERON 110, rue Rivoli, Paris

VALS (ARDÈCHE)
Cinq sources minérales autorisées par l'État et l'Académie de Médecine, signalées à MM. les médecins par le dosage de Bi-carbonate de soude.
Marie 0 gr. 999. Sophie 3 gr. 550.
4 gr. 270 4 gr. 695
Marguerite. — Françoise
Augustine 5 gr. 747.
Tres-recommandées par MM. les médecins dans les Dyspepsies, Gastralgies, Affections du reins, de la vessie, Gravelle, Goutte, Diabète, Albuminurie, Sédiments dans l'urine, etc.
Dépôt : VACHON FRÈRES, 67, quai Pierre-Scize

PIERRE PETIT
PHOTOGRAPHE
De l'Épiscopat et du Clergé français
ARTISTES ET HOMMES DU JOUR
JOURNAUX ET JOURNALISTES
PARIS. — 31, place Cadet, 31. — PARIS

AVANCES
80 % DE LA VALEUR sur soies grèges et ouvrées, déchets fantaisies, schappes, etc.
En CONSIGNATION et à LA VENTE
Pour tous renseignements, s'adresser à M. BERNADAC
44, rue d'Enghien, Paris

AGENCE GÉNÉRALE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER
Insertions dans tous les journaux français et étrangers
14, Rue Confort, 14. — LYON

EN VENTE
Chez tous les Libraires et Marchands de Journaux
LA PREMIÈRE SÉRIE DES
Romans nationaux
Journal de feuilletons, paraissant une fois par semaine
20 PAGES DE TEXTE — 40 COLONNES D'IMPRESSION
10 CENTIMES LE NUMÉRO

Les romans, une fois terminés, peuvent être reliés à part sans répétition du titre du journal et de l'ouvrage.
Ils commenceront leur publication par **La Croisade noire**, roman anti-clérical de l'auteur populaire M. L. GAGNEUR. — **L'Homme à l'oreille cassée**, une des œuvres les plus remarquables du spirituel écrivain Edmond About, — et **UNE ÉVASION**, épisode de la guerre de sécession des États-Unis.
Ces trois œuvres seront publiées à la fois et en un volume de dé-lassement utile et agréable.
Vente en gros. — Lyon : Librairie de la Presse, rue Confort, 12.

NUCLÉOL
Se trouve dans les bonnes Pharmacies.
Bien exigez la véritable marque et la signature

FARINE MEXICAINE
C'est un fait acquis à la science aujourd'hui.
toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la **Farine Mexicaine** du docteur Benito del Rio de Mexico. Cet aliment est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir : les maladies de poitrine, bronchites, catarrhes, maladies du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maladies consomptives, vieux rhumes, anémie et épuisement précoce.
S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Dix ans de succès et 100.000 malades guéris le plus souvent alors qu'on les croyait perdus sans ressource, prouvent qu'on ne doit jamais désespérer.
La **Farine Mexicaine** se trouve à Tarare (Rhône), chez le propagateur **M. R. Barlerin**, pharmacien-chimiste, Lyon, pharm. Farley, 114, quai Pierre-Scize, et dans toutes les principales pharmacies, herbisseries, drogueries et épicerie de Lyon et de France.
Mêmes maisons : **Café Barlerin** hygiénique de santé, stomacique et fortifiant; en boîtes de 500 grammes. Prix 2 francs.